

Voici les critères qui font que pour moi, un emploi du temps de maternelle permet de mettre en place de réelles activités d'apprentissage dans de bonnes conditions:

1° , **les contenus:** les plages horaires sont remplies avec les disciplines et domaines d'apprentissages mentionnés dans les programmes. Ex "eveil" ne rentre pas dans ce cadre, "ateliers" non plus, qui indique la forme de travail « en petits groupes », mais n'indique en rien ce que l'on va apprendre. Les formes de travail: groupe classe, demi classe, petits groupes, individuel, découlent de choix pédagogiques ponctuels que l'enseignant fait en fonction de ses objectifs d'apprentissage et de la classe qu'il a en face de lui. Ces choix sont indiqués dans le cahier journal.

2° , **les plages horaires** doivent être suffisamment importantes pour que les élèves en difficulté et les élèves les plus lents aient tous le temps de se mettre au travail (les différences de rythme en maternelle sont par exemple encore plus grandes qu'en élémentaire). Des plages d'environ 45mn à une heure sur le même domaine (avec la possibilité de varier les activités dans ces plages) sont très appropriées: elles permettent de varier les entrées, de faire en sorte que l'enseignant ne soit pas stressé par le timing et donc de ne pas faire subir une pression inhibitrice aux élèves les plus fragiles.

Exemple; « s'approprier le langage, découvrir l'écrit » pendant 45mn permet de commencer par un travail en langage oral, de passer ensuite à l'écrit (lecture, production d'écrit en dictée à l'adulte, écriture approchée, phono, graphisme, ou écriture...) puis de revenir au langage oral dans une mise en commun permettant de mettre des mots sur ce que l'on a fait et de mesurer l'écart au but par rapport à la tâche prescrite pour déterminer ce que l'on a appris. Cela permet aussi de mieux différencier. Cela permet enfin, en cas de travail en petits groupes ou individuel, de faire passer au moins la moitié de la classe sur une journée sur une tâche (2 fois 20 min ou 3 fois 15) et donc de continuer le lendemain de façon à ce que tout le monde soit passé rapidement. Ceci est nécessaire pour faire avancer la réflexion des élèves sur un travail en cours (pas trop loin dans le temps).

Autre exemple: Il vaut mieux faire une vraie séance d'arts visuels ou de sciences qui dure la moitié ou toute une après-midi par semaine que de faire des petites séances qui ne permettent pas de rentrer dans les démarches scientifiques ou artistiques. Les contraintes matérielles ou d'organisation pour ces activités sont telles qu'on a intérêt à rentabiliser l'installation...

3° , **pour ce qui concerne la répartition**, un bon équilibre peut par exemple être :

- langage et EPS tous les jours évidemment !
- maths tous les jours ou au moins 2 à 3 fois par semaine en PS,
- phonologie 2 fois par semaine en décroché dès la MS, 3 ou 4 fois 20mn en GS,
- Catégorisations au moins 2 fois par semaine en PS, une fois ou 2 en MS
- Sciences et arts visuels: une fois suffit si la plage horaire est importante.
- Activités musicales: on peut chanter tous les jours, une plage réservée à d'autres activités de voix et d'écoute suffit alors (écoutes, productions, instruments...).

4° , **Pour ce qui concerne le « décroisement »**, il doit être dans les mains de l'enseignant de la classe qui en est le maître: l'idéal est de pouvoir partager sa classe en deux pour pouvoir faire un travail nécessitant un groupe plus restreint (catégorisations, phonologie, écriture, dictées à l'adulte...) quitte à ne pas avoir de décroisement tous les jours, cela 2 fois 20 à 30 mn, avec échange au milieu, afin que tous aient fait la même chose chaque jour.

5° , **Les récréations:** dans les programmes, rien n'indique qu'il y a une différence avec l'élémentaire, il y a une tolérance qui permet d'inscrire une demi heure de récréation compte tenu des contraintes spécifiques de la maternelle: temps d'habillage plus long avec des petits, surtout en hiver, donc on peut considérer qu'une demi heure peut y être consacrée, habillage et déshabillage compris. De nombreux IEN considèrent que la récréation ne doit pas excéder un quart d'heure lorsque l'EPS est consécutive à la récréation (avant ou après).

6° , **Le goûter** traditionnel: instauré après la deuxième guerre mondiale pour permettre de donner à tous les enfants français carencés en calcium pendant le conflit une ration de lait fournie par les mairies françaises, il ne se justifie plus aujourd'hui : les diététiciens l'accusent de donner de mauvaises habitudes de grignotage aux petits qui ne « goûtent » d'ailleurs pas chez eux à 10h00 quand ils n'ont pas classe. Il est donc préférable de ne pas l'organiser si ce n'est dans des secteurs à fonctionnement particulier, ex: dans un RPI où les élèves doivent se lever tôt pour prendre un car on peut organiser pendant l'accueil un « déjeuner- goûter » au cours duquel ceux qui n'auront pas eu le temps ou l'envie (trop tôt) peuvent prendre l'équivalent d'un déjeuner...